



Le Comité Innovation Routes et Rues

Jean-François Corté
CGEDD – Président du CIRR



Le Comité Innovation Routes et Rues (CIRR)

- Outil mis en place en 2007 par la Direction des Infrastructures de transport du MEDDE pour encourager l'innovation routière.
- S'inscrit dans la ligne des précédentes actions: Concours des techniques innovantes (*années 80*), Charte de l'Innovation, ...

Objectif

permettre **l'expérimentation en vraie grandeur** dans des conditions réelles avec un suivi réalisé par les experts du Réseau technique du MEDDE selon un protocole technique précis afin de pouvoir juger de manière objective des apports de l'innovation,

Place de l'action du CIRR

- En aval des actions de recherche et développement et après que le produit ou procédé a fait l'objet de tests qui en établissent la faisabilité.
- À l'amont de la délivrance des avis techniques qui requièrent de plus nombreuses références en conditions courantes d'application.

Pourquoi repenser le CIRR

- Difficulté à susciter l'intérêt des maîtres d'ouvrage locaux
- Projets retenus pas toujours en forte adéquation avec les priorités des maîtres d'ouvrage.
- Difficulté à trouver des chantiers d'expérimentation
- Une certaine lenteur du dispositif
- Des objectifs insuffisamment précisés.
- La constitution du CEREMA

Un large périmètre d'action

- Des chaussées aux équipements dynamiques
- Ne se limite pas aux produits ou matériaux de chaussées:
- des matériaux aux procédés et méthodes innovantes d'organisation des chantiers et d'exploitation de la route.

Avec la nécessité de s'accorder sur des priorités

Fonctionnement

- Consultation des maîtres d'ouvrage routiers, de la profession et des chercheurs, afin de dégager les attentes et les axes les plus prometteurs d'innovation.
- Etablissement par le CIRR d'un programme annuel servant d'appel à propositions auprès de la profession.
- Sélection des projets soumis à expérimentation par le CIRR
- Recherche des sites d'expérimentation, réalisation du chantier et du suivi.
- Etablissement d'un certificat en fin de période de suivi.

Les acteurs

- Le CIRR composé de représentants des différentes maîtrises d'ouvrage routier, de syndicats professionnels et du monde de la recherche.
- Un groupe d'experts routiers du MEDDE en appui du CIRR, piloté par l'IFSTTAR.
- Le CEREMA chargé du secrétariat technique du CIR et de la gestion opérationnelle du programme.
- La Direction des Infrastructures de Transport du MEDDE qui finance et pilote le dispositif.
- L'IDDRIM, partenaire pour la consultation des syndicats professionnels et pour les actions de communication.
- La communauté routière impliquée dans les phases de consultation.

Ce qui change

- La recherche d'une implication des maîtrises d'ouvrage locales pour dégager les attentes. Consultations par le biais des COTITA.
- Une base élargie de consultation pour établir le programme annuel d'appel à projet avec consultation de la profession via l'IDDRIM et du monde de la recherche.
- C'est le CIRR qui choisit les projets soumis à expérimentation.

Ce qui change

- Plus d'exigences sur le contenu des dossiers de réponse à l'appel à projet :
 - définition du mode d'appréciation à court terme des apports de l'innovation,
 - appréciation de son intérêt économique,
 - estimation des risques liés à un échec de l'expérimentation.
- Un raccourcissement des délais de mise en œuvre du fait de la réflexion menée en amont par le proposant et le CEREMA dans l'appréciation du projet.

Ce qui change

- Un effort particulier en matière de communication:
 - faire des réunions de consultation un forum d'échanges sur les initiatives en matière d'expérimentation d'innovations,
 - une plus large diffusion de l'appel à projet auprès de la profession et des maîtrises d'ouvrage,
 - une information sur les résultats.
- Actions en ce sens du CEREMA et de l'IDDRIM, et vers la presse professionnelle spécialisée.

Les lauréats 2015

- SIEMENS - OPTILANE : assistance à la conduite pour suivi optique au service des voies dédiées
- SEA – Fonctionnement des carrefours à feux avec une alimentation continue
- COLAS - Procédé ECOFAST : composé d'un film d'enrobés et de sa couche d'étanchéité
- OTT Hydromet - Capteur météorologique embarqué pour contrôle de l'état des chaussées en période hivernale
- ANAXA-VIDA Capteur de détermination du nombre d'occupants dans les véhicules sur voies réservées

Les lauréats 2015

- EIFFAGE TP - Projet R6PONT : renforcement sismique des ponts par chemisage en BFUP des piles
- GTS - Paroi clouée AD/OC®
- Terre Armée - TERRALINK™ : solution de renforcement et d'élargissement de routes.
- EIFFAGE TP - RECYCLEAN : Recyclage en place de chaussées polluées par encapsulation

Appel à projets 2016

Mêmes thématiques qu'en 2015 :

- Construction et entretien du patrimoine Routes et Rues,
- Préservation et modernisation des ouvrages d'art existants,
- Usage et gestion optimisés des infrastructures de transport en milieux urbains et inter-urbains,
- Résilience au changement climatique et eau.

Le calendrier 2016

21 Janvier 2016. Réunion du CIRR, définition de l'appel à projets

Février 2016. Publication de l'appel à projets

15 Avril 2016. Date limite de remise des propositions

9 Juin 2016. Sélection par le CIRR des projets retenus pour expérimentation.

15 Juin 2016. Congrès de l'IDDRIM. Proclamation des résultats 2016.

Octobre à décembre 2016. Remontée des besoins

Pour plus de renseignements

- CEREMA/DTecITM

Olivier GHIRARDI

Chef du Département « partenariats et Innovation »

olivier.ghirardi@cerema.fr

- DIT/ MARRN

Marie-Thérèse GOUX

Responsable du domaine Politique technique routière

marie-therese.goux@developpement-durable.gouv.fr

Merci de votre attention

Jean-François CORTÉ

CGEDD

Jean-francois.corte@developpement-durable.gouv.fr